

ERASMUS+ 2019-2020

Critères de sélection des participants à la mobilité en Europe

OBJECTIFS

Définir les critères de sélection des bénéficiaires afin qu'ils participent à la mobilité dans les meilleures conditions et qu'ils aillent au bout du projet.

DESCRIPTION

1. Formation professionnelle

Les participants :

- doivent avoir effectué toutes les périodes de formation en milieu professionnel obligatoires prévues dans le cadre de leur formation,
- doivent participer activement à leur formation, avec sérieux et faire preuve de motivation,
- doivent acquérir des capacités d'organisation dans leur travail,
- doivent posséder les connaissances de bases spécifiques à leur métier,
- doivent posséder du bon sens pratique et doivent pouvoir s'adapter au travail, même si le contexte n'est pas toujours favorable ou très différent de leurs habitudes.

2. Enseignement Général

Les participants :

- doivent, au-delà de leur niveau scolaire, s'investir dans toutes les disciplines de leur formation,
- doivent collaborer avec tous les enseignants en bonne entente et dans une relation de respect mutuel.

3. Préparation linguistique

Les participants doivent s'impliquer, faire des efforts et s'acquitter du travail demandé lors de la préparation linguistique leur permettant :

- d'exprimer les formules de politesse et de se présenter,
- d'utiliser le vocabulaire de base de leur métier,
- de formuler et comprendre des phrases affirmatives et interrogatives principales,
- d'énoncer des nombres, dates, périodes et valeurs de la monnaie du pays.

4. Caractéristiques personnelles

Les participants:

- doivent être motivés pour l'action de mobilité,
- doivent avoir une aptitude à établir des relations amicales,
- doivent être ponctuels,
- doivent avoir démontré leur rigueur par leur assiduité,
- doivent avoir une ouverture d'esprit face à de nouvelles situations, activités et rencontres,
- doivent être capables de travailler en équipe et de s'auto-discipliner,
- doivent accepter de travailler de façon autonome après avoir reçu les consignes nécessaires,
- doivent accepter de s'adapter aux imprévus.

5. Comportement dans les relations interculturelles

Les participants :

- doivent démontrer un intérêt pour d'autres pays et d'autres cultures sans préjugés ou rejet de la différence,

6. Conditions physiques

Les participants :

- doivent présenter des conditions physiques adaptées aux activités professionnelles liées à leur formation, et ne doivent donc pas avoir des contre-indications médicales.